

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31/12/2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31/12/2020**

**Association La Nef**  
20 rue Rouget de Lisle  
93500 Pantin

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association La Nef relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne l'analyse des arrêtés de subventions et des différents contrats d'engagement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes adressés à l'assemblée générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Saint-Denis, le 14 mai 2021,*

*Le commissaire aux comptes  
SARL LE-CAC*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lamy', with a long horizontal stroke extending to the left.

*Vincent LAMY*

# BILAN ACTIF

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	8 000.00		8 000.00	8 000.00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outil.				
Autres immobilisations corporelles	144 862.09	115 488.25	29 373.84	32 912.34
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	259.25		259.25	259.25
Prêts				650.16
Autres immobilisations financières	8 903.25		8 903.25	8 632.56
<b>TOTAL (I)</b>	<b>162 024.59</b>	<b>115 488.25</b>	<b>46 536.34</b>	<b>50 454.31</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	4 678.50		4 678.50	324.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	103 957.33		103 957.33	83 461.73
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	72 519.28		72 519.28	47 600.47
Charges constatées d'avance (3)	10 111.25		10 111.25	700.00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>191 266.36</b>		<b>191 266.36</b>	<b>132 086.20</b>
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>353 290.95</b>	<b>115 488.25</b>	<b>237 802.70</b>	<b>182 540.51</b>

(1) Dont droit au bail

8 000.00

8 000.00

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

# BILAN PASSIF

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	52 681.40	58 102.33
Excédent ou déficit de l'exercice	13 178.50	-5 420.93
<i>Situation nette</i>	<i>65 859.90</i>	<i>52 681.40</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	79 457.28	67 557.13
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>145 317.18</b>	<b>120 238.53</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL (II)</b>		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	23 464.78	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>23 464.78</b>	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	19 534.00	
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>19 534.00</b>	
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 918.13	17 105.23
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 573.36	1 573.36
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		250.50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 342.12	13 958.05
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	17 653.13	29 335.85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		
Autres dettes		78.99
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>49 486.74</b>	<b>62 301.98</b>
Ecarts de conversion passif	(VI)	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>237 802.70</b>	<b>182 540.51</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

49 486.74

6 765.78

55 536.20

# COMPTE DE RÉSULTAT

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Cotisations		
Ventes de biens	241.56	893.71
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	59 448.55	58 524.18
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	262 884.00	241 973.41
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	4 339.21	7 222.23
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>326 913.32</b>	<b>308 613.53</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises	133.56	384.58
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	97 124.12	94 910.18
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 477.06	2 050.63
Salaires et traitements	120 024.03	137 292.43
Charges sociales	32 069.42	50 902.93
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 267.73	13 634.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	19 534.00	
Reports en fonds dédiés	23 464.78	
Autres charges	12 683.50	23 700.74
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>320 778.20</b>	<b>322 876.32</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>6 135.12</b>	<b>-14 262.79</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	2.48	3.35
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>2.48</b>	<b>3.35</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	114.95	243.43
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>114.95</b>	<b>243.43</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-112.47</b>	<b>-240.08</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 099.85	8 903.94
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>8 099.85</b>	<b>8 903.94</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		-178.00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		<b>-178.00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>8 099.85</b>	<b>9 081.94</b>
Impôt sur les bénéfices	944.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>335 015.65</b>	<b>317 520.82</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>321 837.15</b>	<b>322 941.75</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>13 178.50</b>	<b>-5 420.93</b>

\* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*  
*Redevances de crédit-bail immobilier*

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

8 099.85

9 081.94

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association n'a pas fait appel public à l'épargne, n'a pas eu recours à des bénévoles et n'a pas bénéficié de contributions volontaires en nature.

Evènements postérieurs à la clôture :

Les états financiers de l'association ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation.

Les activités de formation ont continué à être impactées par l'épidémie du Covid 19 au premier trimestre 2021, un stage a pu être reporté sur avril 2021 malgré tout l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2021.

Une nouvelle direction a pris ses fonctions début février. Afin de pouvoir effectuer une période de tuilage, le directeur en place a quitté ses fonctions mi-mars.

A la date d'arrêtés des comptes, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Durant les deux périodes de confinement, les salariés ont télétravaillé et il n'y a pas eu de formations en présentiel.

L'ensemble de l'équipe continue le télétravail par roulement.

L'association a bénéficié d'exonérations et d'aide au paiement des cotisations de la part de l'urssaf pour le volet 1. A la date de l'établissement des comptes, et malgré plusieurs relances, le volet 2 n'a pas encore été communiqué par l'Urssaf.

L'association a bénéficié du fonds de solidarité pour 2 231€, elle a également eu recours à l'activité partielle.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été arrêtés par le CA

Ils sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable sous réserve des dispositions spécifiques au règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018. L'application de ce nouveau règlement est un changement de réglementation comptable applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Il entraîne par conséquent des changements de méthode. L'impact sur les comptes de l'association est un impact de présentation mineurs dans le bilan et le compte de résultat, sans impact sur le résultat. Les comptes 2020 sont présentés selon le nouveau règlement et ceux de 2019 selon l'ancien conformément aux recommandations de l'OEC ».

L'objet social de l'entité : La Nef a pour objet de créer et réaliser des spectacles , d'en assurer la production, la diffusion et d'effectuer une travail d'accompagnement, de formation, de sensibilisation et d'animation théâtrale.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :missions de territoire, interventions auprès de publics en grande précarité, dans les EPHAD, dans les établissements scolaires, plus généralement un accès à la culture à partir de tarifs adaptés.

Les moyens mis en oeuvre : L'équipe de la Nef est mobilisée sur la réalisation des activités. L'association fait

également appel à des experts et des intervenants externes.

## ÉVÈNEMENT COVID-19

**Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.**

**Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.**

L'approche ciblée a été retenue.

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles ainsi que leurs avantages en nature au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat et à l'engagement associatif s'élèvent à :

Rémunération globale des 3 cadres dirigeants salariés les mieux rémunérés : 78 057€

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans ans
- Installations techniques	3 à 5 ans ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 10 ans ans
- Matériels et outillages	2 à 10 ans ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Association LA NEF*

---

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL</b>				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	8 000.00			
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers	134 130.40		7 949.23	
		Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique	1 002.46		1 780.00		
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			135 132.86		9 729.23	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières	9 542.00		270.69	
<b>TOTAL</b>			9 542.00		270.69	
<b>TOTAL GENERAL</b>			152 674.86		9 999.92	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop. <b>TOTAL</b>				
		Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL</b>			8 000.00	
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			142 079.63	
		Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier			2 782.46		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>					144 862.09	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières		650.00	9 162.69	
<b>TOTAL</b>			650.00		9 162.69	

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

*Association LA NEF*

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

**TOTAL GENERAL**

650.00

162 024.78

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Inst. générales agencem. aménag.		101 218.06	13 081.06		114 299.12
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		1 002.46	186.67		1 189.13
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	102 220.52	13 267.73		115 488.25
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>102 220.52</b>	<b>13 267.73</b>		<b>115 488.25</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et aménag.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 903.25		8 903.25
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 678.50	4 678.50	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80.02	80.02	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 468.70	7 468.70	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 596.00	1 596.00	
	Divers	44.80	44.80	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	94 767.81	94 767.81		
Charges constatées d'avance	10 111.25	10 111.25		
<b>TOTAUX</b>		<b>127 650.33</b>	<b>118 747.08</b>	<b>8 903.25</b>
Renvois (1) (2)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice	381.85		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	10 209.21		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 111.25
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>10 111.25</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	96 285.42
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>96 285.42</b>

# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Réserves							
Report à nouveau	58 102.33		58 102.33			5 420.93	52 681.40
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 420.93		-5 420.93		5 420.93		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	67 557.13		67 557.13				
Subventions d'investissement		67 557.13	67 557.13		20 000.00	8 100.00	79 457.28
<b>TOTAUX</b>	<b>120 238.53</b>	<b>67 557.13</b>	<b>187 795.66</b>		<b>25 420.93</b>	<b>13 520.93</b>	<b>132 138.68</b>

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
subv département actions 2021							10 000.00	10 000.00	
eac actions 2021							6 000.00	6 000.00	
sdat actions 2021							4 000.00	4 000.00	
cac 2021							3 464.78	3 464.78	
<b>TOTAL</b>							<b>23 464.78</b>	<b>23 464.78</b>	

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	6 918.13	6 918.13		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 573.36	1 573.36		
Fournisseurs & comptes rattachés	23 342.12	23 342.12		
Personnel & comptes rattachés	5 290.11	5 290.11		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	10 458.16	10 458.16		
Etat & Impôts sur les bénéfices	944.00	944.00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	779.75	779.75		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	181.11	181.11		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>49 486.74</b>	<b>49 486.74</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 Emprunts remboursés en cours d'exer. 10 209.21  
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Association LA NEF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

### MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152.35
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 848.24
Dettes fiscales et sociales	7 671.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

### TOTAL DES CHARGES À PAYER

10 671.84

# PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

*Association LA NEF*

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
QUOTE SUBV INV VIREE RESULT EX.		8 100
<b>TOTAL</b>		<b>8 100</b>